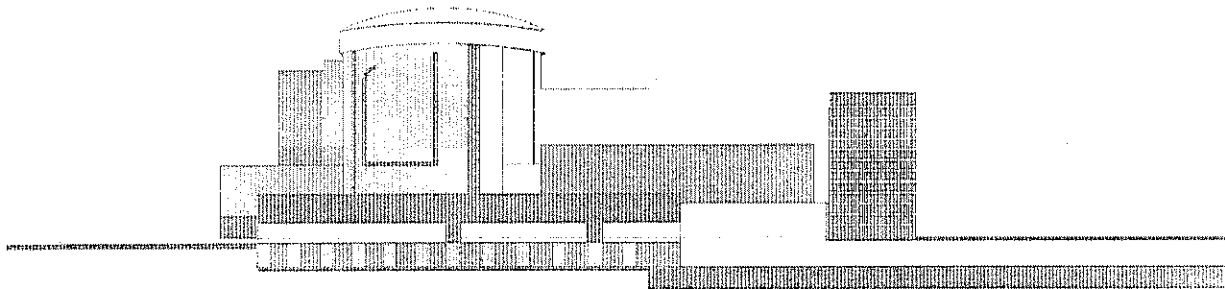


**SYNDICAT DES TECHNOLOGUES
D'HYDRO-QUÉBEC
SECTION LOCALE 957**

CENTRALE GENTILLY-2



MÉMOIRE

**MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE
DES DÉCHETS RADIOACTIFS & RÉFECTION
CENTRALE NUCLÉAIRE GENTILLY-2**

Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement

CONTENU

INTRODUCTION.....	3
OBJECTIFS.....	4
NOTRE VISION.....	5
CONCLUSION.....	7
RECOMMANDATIONS.....	8

INTRODUCTION

Monsieur le président,

Merci de me fournir l'opportunité de discuter du projet de modification des installations de gestion des déchets radioactifs & réfection de la centrale Gentilly-2. Le Syndicat des technologues d'Hydro-Québec dépose le présent mémoire.

Je me nomme, Claude Mailhot, directeur de la section locale 957, représentant les 150 technologues oeuvrant dans les divers secteurs d'activité à Gentilly-2.

Nous souhaitons contribuer à élargir la vision que les différents intervenants feront valoir à travers leurs mémoires. Cette vision tient compte des aspects sociaux économiques et environnementaux et de la sécurité des travailleurs, ainsi que de la population.

Il semble donc important que nos membres puissent contribuer à ces audiences en exprimant leurs opinions.

OBJECTIFS

Notre première préoccupation est d'assurer à nos membres et à leurs familles un environnement sain et sécuritaire.

À cet égard, nous veillerons à assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique de nos membres dans la réalisation des diverses activités qui nous concerne en milieu nucléaire, et ce conformément aux diverses réglementations en vigueur.

La section locale 957, par son positionnement rigoureux sur ces points, consolide la présence sécuritaire de Gentilly-2, ainsi que son apport économique qui est considérable pour la région.

NOTRE VISION

Sur le plan économique, la centrale occupe une place cruciale pour le développement régional.

En effet, la communauté en retire des avantages substantiels. Que ce soit par les différents projets d'immobilisation ou bien d'entretien, l'apport est indéniable.

Avec ses 650 employés permanents et des effectifs supplémentaires pouvant aller au-delà de mille personnes lors des arrêts planifiés, l'impact économique de la centrale sur la région est indiscutable.

Cet apport économique, si substantiel soit-il, n'est justifiable que dans la mesure où l'exploitation de la centrale s'effectue de façon totalement sécuritaire. La section locale 957 veille activement à la sécurité de ses travailleurs notamment en participant conjointement avec Hydro-Québec aux différents comités santé sécurité.

Nos technologues participent grandement à la réalisation du programme de surveillance de l'environnement de Gentilly-2. Ce programme permet d'évaluer différents indicateurs d'exposition tant du point de vue des travailleurs sur le site qu'à la population environnante aux installations de Gentilly-2

Des installations de stockage existent déjà à Gentilly-2 que ce soit l'ASDR (aire de stockage des déchets radioactifs) ou les modules CANSTOR (stockage à sec de combustible irradié). Ces infrastructures nécessaires ont déjà fait l'objet d'études qui ont mené à leur approbation. L'usage sécuritaire de celles-ci démontre leurs efficacités donc nous souhaitons qu'il en soit ainsi pour les futures installations de stockage, dont ces audiences font l'objet.

CONCLUSION

Le projet de prolongation de vie de Gentilly-2 s'inscrit dans une volonté de mettre en valeur des infrastructures existantes. Celles-ci sont déjà bien intégrées à leur communauté, et font l'objet d'un partenariat dynamique avec la collectivité sans contribuer aux impacts néfastes documentés par le traité de KYOTO. Est-il nécessaire de rappeler que le site de Gentilly-2 fait l'objet d'une surveillance continue et rigoureuse tant qu'à son périmètre qu'à l'accès du personnel et des visiteurs.

L'exploitation sécuritaire et rigoureuse des installations s'effectue par du personnel qualifié, désireux de maintenir les plus hauts standards de qualité dans leur domaine.

RECOMMANDATIONS

Considérant les divers aspects énoncés dans ce mémoire, c'est sans équivoque que la section locale 957 secteur Gentilly donne son appui aux projets de modification de stockage des déchets radioactifs & de réfection de la centrale Gentilly-2.



Claude Mailhot
Technologue
Directeur secteur Gentilly